

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date de révision : 01/11/2022 Remplace la fiche : 02/06/2020 Indice de révision : 6.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD
N° Index UE	: 016-063-00-2
N° CE (EINECS)	: 231-673-0
N° CAS	: 7681-57-4
N° d'enregistrement REACH	: 01-2119531326-45
Code de produit	: CA24550
Formule brute	: Na2S2O5
Synonymes	: DISULFITE DE SODIUM - PYROSULFITE DE SODIUM
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal	: Industriel
Utilisation de la substance/mélange	: Additif alimentaire Auxiliaire Technologique Fabrication de produits alimentaires Traitement des eaux. Additif pour l'alimentation animale

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Remarque
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
Europe	The European emergency number		112	

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Remarque
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy - Base Nationale Produits et Compositions Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	
France	ORFILA		+33 (0)1 45 42 59 59	
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français ou en allemand

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-SGH/CLP]Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Acute Tox. 4 (par voie orale)

H302

Eye Dam. 1

H318

Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) CLP



GHS05

GHS07

CLP Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger (Phrases H)

: H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (Phrases P)

: P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans le respect des réglementations internationales/nationales/régionales/locales.

Mentions de danger complémentaires

: EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance	: Mono-constituant
Nom	: METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD
N° CAS	: 7681-57-4
N° CE (EINECS)	: 231-673-0
N° Index UE	: 016-063-00-2

Nom	Identificateur de produit	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-SGH/CLP]
Métabisulfite de sodium (Note B)	N° CAS: 7681-57-4 N° CE (EINECS): 231-673-0 N° Index UE: 016-063-00-2 N° REACH: 01-2119531326-45	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Eye Dam. 1, H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Note B : Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours	: INTERVENIR TRES RAPIDEMENT - ALERTER UN MEDECIN - NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.
Après inhalation	: Amener la victime à l'air libre, à l'aide d'une protection respiratoire appropriée. Mettre au repos. Eviter le refroidissement (couverture). Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène (par une personne autorisée). Consulter immédiatement un médecin.
Après contact avec la peau	: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Lavez les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 20-30 minutes. Ecarter les paupières pendant le rinçage. Ôter les lentilles de contact, si cela est possible. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Après ingestion	: NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation	: Légèrement irritant pour les voies respiratoires. Toux et respiration difficile.
- contact avec la peau	: Légèrement irritant pour la peau.

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

- | | |
|-------------------------|--|
| - contact avec les yeux | : Très irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves. Rougeurs, douleur. |
| - Ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. En cas d'ingestion : Irritation digestive, douleur abdominale, nausée, vomissement, diarrhée. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- | | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Tous les agents d'extinction sont utilisables. Poudre chimique sèche. Mousses résistantes au produit. Eau pulvérisée avec additifs. Neige carbonique. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Aucun connu. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|---------------------|--|
| Risques spécifiques | : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. |
| Danger d'explosion | : La surchauffe du produit provoquera une augmentation de pression dans les contenants qui pourront exploser. |
| Mesures générales | : Non combustible. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. |

5.3. Conseils aux pompiers

- | | |
|---|--|
| Instructions de lutte incendie | : Faire évacuer la zone de danger. N'admettre que les équipes d'intervention dûment équipées sur les lieux. |
| Equipements de protection particuliers des pompiers | : Vêtements de protection;Appareil respiratoire autonome. |
| Autres informations | : Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- | | |
|-------------------|--|
| Mesures générales | : Non combustible. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Approcher du danger dos au vent. Refroidir les récipients exposés au feu. |
|-------------------|--|

6.1.1. Pour les non-secouristes

- | | |
|--------------------------|--|
| Equipement de protection | : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Porter un appareil respiratoire recommandé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. |
| Procédures d'urgence | : Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Evacuer et restreindre l'accès. |

6.1.2. Pour les secouristes

- | | |
|--------------------------|---|
| Equipement de protection | : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . Porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
|--------------------------|---|

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Procédures d'urgence : Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et prévenir les autorités locales. Arrêter la fuite. Faire évacuer la zone dangereuse. Approcher le danger dos au vent. Disperser les gaz/vapeurs à l'aide d'eau pulvérisée. Ecarter matériaux et produits incompatibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Supprimez les fuites, si possible, sans risque pour le personnel.

Procédés de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié et étiqueté pour élimination. Après la collection des fuites, rincer le sol avec de l'eau. Garder les eaux de lavage comme déchets contaminés. Laver avec de l'eau carbonatée (5 % CO₃Na₂). Puis laver le sol à grande eau.

Autres informations : Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables. Contactez un spécialiste pour la destruction/récupération éventuelle du produit récupéré. Suivez les réglementations locales concernant la destruction du produit.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières. Eviter de faire de la poussière. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Prévoir des installations électriques étanches et anticorrosion. Prise d'eau à proximité. Cuves de rétention sous les réservoirs. Le personnel doit être averti des dangers du produit.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Éviter : Chaleur et lumière solaire. Humidité.

Produits incompatibles : Acides. Agent oxydant. Hypochlorites.

Matières incompatibles : acier.

Température de stockage : 5 – 40 °C Craint le gel : conserver les petits conditionnements dans une zone hors gel

Interdictions de stockage en commun : Ne pas mettre en contact avec des acides.

Matériaux d'emballage : Matières plastiques (Polyéthylène et polypropylène). Acier inoxydable. Fûts plastiques. Fûts acier avec revêtement interne. Conteneurs plastiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour toutes utilisations particulières, consulter le fournisseur.

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)	
Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Sodium (métabisulfite de) # Natriummetabisulfiet
Limit value [mg/m³]	5 mg/m³
Limit value [ppm]	2 ppm
Short time value [mg/m³]	13 mg/m³
Short time value [ppm]	5 ppm
Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 19/11/2020
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Sodium (métabisulfite de)
VME (OEL TWA)	5 mg/m³
VME (OEL TWA) [ppm]	2 ppm
VLE (OEL C/STEL)	10 mg/m³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	5 ppm
Remarque (FR)	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Hygiène industrielle:

Faire évaluer l'exposition professionnelle des salariés. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P2. Gants. Lunettes de sécurité. Vêtements étanche aux poussières.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

- protection des yeux:

Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.

- protection des yeux			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Poussières	avec protections latérales	EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

- protection de la peau:

Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés.

- protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Chlorure de polyvinyle (PVC)	6 (> 480 minutes)	0,7 mm		EN ISO 374
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,4 mm		EN ISO 374
	Caoutchouc butyle	6 (> 480 minutes)	0,5 mm		EN ISO 374

Autres protecteurs de la peau

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Exemple : caoutchouc nitrilique. Caoutchouc butylique. PVC. La compatibilité des gants et des vêtements avec le produit doit être vérifiée avec le fournisseur.

Autres protecteurs de la peau Vêtements de protection - sélection du matériau		
Condition	Matériau	Norme
		EN 13034

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

- protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes. Utiliser une protection respiratoire de type E. P2

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

- protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P1	Protection contre les poussières	EN 143, EN 149
Filtres à gaz, Masque antipoussière	ABEK-P3	Haute protection antipoussières	EN 14387

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Risques thermiques:

Le produit peut se décomposer à des températures élevées.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Incolore à légèrement jaune.
Aspect	: Poudre.
Poids moléculaire	: 190,1 g/mol
Odeur	: Piquant(e).
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de solidification	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Temp. d'autoinflammation	: Non applicable
Point de décomposition	: > 150 °C
pH pur	: Pas disponible
pH à 1% dans l'eau distillée	: 4 (4 – 4,8) % sol. 5% (20°C)
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Eau: 665 g/l (25°C) Ethanol: Très peu soluble
Log Kow	: Pas disponible
Pression de la vapeur	: < 0,1 hPa
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Densité	: 2,36 g/cm³ 20°C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible
Distribution granulométrique	: Pas disponible
Forme de particule	: Pas disponible
Ratio d'aspect d'une particule	: Pas disponible
État d'agrégation des particules	: Pas disponible
État d'agglomération des particules	: Pas disponible
Surface spécifique d'une particule	: Pas disponible

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Empoussiérage des particules : Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation industrielle.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Conditions d'oxydation. Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant. Hypochlorites.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Dioxyde de soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)	
Administration orale (rat) DL50	1540 mg/kg
Administration cutanée (rat) DL50	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 5,5 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Informations relatives aux CMR:	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

11.2.2. Autres informations

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Cancérogénicité : Estimé non cancérogène, Mutagenicité : Non mutagène, N'altère pas la fertilité, Non toxique pour le développement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

CL50-96 h - poisson	177,8 mg/l salmo gairdnerii
CE50-48 h - Daphnies	89 mg/l Daphnia magna
CE50-72 h - algues	43,8 mg/l Scenedesmus subspicatus
NOEC chronique crustacé	10 mg/l /21 jours (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

Persistance et dégradabilité	Non applicable.
------------------------------	-----------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

Log P octanol / eau à 20°C	-3,7 (25°C)
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

- sur le sol	Produit s'infiltrant facilement dans le sol. Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables.
--------------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit/de l'emballage	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. Ce produit NE PEUT, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Recommandations d'évacuation des eaux usées	: Ne pas déverser à l'égout. Ne pas déverser dans les eaux de surface.
Recommandations d'élimination des emballages	: L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après dernière utilisation, l'emballage sera entièrement vidé et refermé. Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur. Ne pas éliminer les emballages avec les ordures ménagères.
Indications complémentaires	: L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport	: Respecter les réglementations en vigueur relatives au transport (ADR/RID, IATA/OACI, IMDG). En cas d'accident, se référer aux consignes écrites de transport et aux chapitres 5, 6 et 7 de la présente Fiches de Données de Sécurité.
--	---

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD n'est pas sur la liste Candidate REACH

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

15.1.2. Directives nationales

France	
Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 66	Rhinites et asthmes professionnels

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV; N° ID 1169)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Suisse

Classe de stockage (LK) : LK 11/13 - Solides

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

METABISULFITE SODIUM - EN12121- E223 FOOD

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations

Chapitres modifiés:			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
16	Scénarios d'exposition disponibles en annexe de cette FDS	Ajouté	

Autres données : Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Texte intégral des phrases H- et EUH-:	
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas et les grandeurs caractéristiques sont indicatives et non garanties. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de nos fournisseurs relatives au produit concerné, à la date de rédaction. Ils sont donnés de bonne foi. La liste des prescriptions réglementaires et des précautions applicables a simplement pour but d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation du produit. Elle n'est pas exhaustive et ne peut exonérer l'utilisateur d'obligations complémentaires liées à d'autres textes applicables à la détention ou aux spécificités de la mise en œuvre dont il reste seul responsable dans le cadre de l'analyse des risques qu'il doit mener avant toute utilisation du produit. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

